

LE COMMUNAL DE BANGOU

N° 003 Juillet - Août - Septembre 2017

Bulletin trimestriel d'informations de la commune de Bangou, cette publication vous est offerte avec l'appui du PNDP

EDITORIAL



CHARLES NANA
Maire de la commune
de Bangou

Adhérons au «Contrôle citoyen»

Chères populations de la Commune de Bangou, une fois de plus, permettez qu'à travers ce bulletin, je me présente à vous pour vous faire part de la vie de notre illustre commune à la tête de laquelle vous avez bien voulu me placer. Je me dois en ce jour comme par le passé, de vous tenir informés de notre actualité.

Notre président, en la personne de Son Excellence Paul Biya, nous demande de faire et le faire savoir. Allant dans ce sens, une nouvelle activité va se déployer dans notre commune dans les jours à venir dénommé le «Contrôle citoyen». Avec notre partenaire de tous les jours le Programme national de développement participatif (PNDP), un organisme de la société civile a été recruté afin de descendre dans les ménages pour évaluer la qualité des rapports que vous, populations de Bangou, entretenez avec nous «La commune». Je vous exhorte à recevoir ces enquêteurs, qui seront en même temps vos enfants sans aucune crainte. Merci aux Majestés, les chefs de troisième degré, de passer le message à leurs administrés. Cette évaluation nous permettra de nous améliorer et de mieux vous servir.

Lisez Le Communal de Bangou et faites nous part de vos suggestions, afin qu'ensemble nous bâtissons notre communauté.

Redacteur en Chef :

Charles NANA, maire de la commune de Bangou

Ont collaboré :

Stéphanie TIWA KEUNANG,
point focal communication

Larissa JOUJIP qui signe les pages pratiques

ACTUALITÉ COMMUNALE

P.2

Le PNDP et la commune : main dans la main pour un développement local



INVESTISSEMENTS

P.2

Les constructions en marche au sein de la commune



...●●●●● ACTUALITÉ COMMUNALE ●●●●●

Le paquet minimum aux écoles

Cette année, comme par le passé, le maire de Bangou n'a pas dérogé à la règle en ce qui concerne l'enseignement primaire dans sa commune. Ainsi le 21 septembre 2017, le paquet minimum a été remis au 22 écoles primaires. Le package était constitué de cahiers de préparation et d'appel, de stylos à bille, de boîtes de craie, du nécessaire pour la boîte à pharmacie, de tenues de sport, de ballons pour les jeux FENASCO, etc.



Adoption du compte administratif 2016

Le 12 juillet 2017 s'est tenue, sous la houlette du préfet du département des Hauts-Plateaux, la session ordinaire du conseil municipal consacrée à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion 2016 de la commune de Bangou. Il se chiffre à un montant de 403.637.585 (quatre cent trois millions six cents trente-sept mille cinq cent quatre-vingt-cinq) FCFA.

Tenue du 3^{ème} sous-comité de suivi du BIP 2017

Le 22 septembre 2017, s'est tenu le troisième sous-comité de suivi du budget d'investissement public (BIP) 2017 dans la commune de Bangou. Comme à l'accoutumée, étaient présents : les délégués départementaux des Marchés publics, des Travaux publics, des l'Eau et de l'Energie, de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du

territoire, de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que le chef service du patrimoine.

Ce comité était présidé par le Maire de la commune de Bangou, Charles Nana. Après l'exposé de chaque sectoriel, le constat général est que les travaux se déroulent bien, plusieurs projets ayant déjà fait l'objet de réception provisoire.

...●●●●● PNDP DANS LA COMMUNE ●●●●●

Le contexte trouve sa justification dans le fait que, très souvent dans la commune, les populations ne sont pas informées des réalisations de l'exécutif communal dans leurs quartiers. Il sera aussi question de sonder les ménages par rapport à la nature des relations qu'elles entretiennent avec l'institution communale. A cet effet, le Programme national de développement participatif (PNDP), dans sa troisième phase, a instauré cette activité. Pour la région de l'Ouest, 18 communes ont été retenues parmi lesquelles celle de Bangou. Des organismes de la société civile ont été recrutés à cet effet. Concernant notre commune celle retenue est AMCODE.

En quoi consiste leur travail ? Il est question ici, pour

cette OSC, de recruter des jeunes de la localité qui seront formés aux techniques de recensement sous la supervision de l'Institut national de la statistique (INS). Après cette formation, les concernés se rendront dans 320 ménages de la commune munis de formulaires afin de requérir des informations sur les infrastructures. Pour cela, trois domaines ont été retenus : l'hydraulique, la santé et l'éducation.

Le lancement de cette activité a eu lieu le 14 septembre 2017 dans la salle des actes de la commune de Bangou, présidé par le sous-préfet et auquel ont pris part tous les chefs traditionnels de troisième degré.

Les constructions en marche au sein de la commune



Travaux de construction d'un dalot simple de 1.5 x 1.5 x 7m avec aménagement des voies d'accès de 500m de part et d'autre sur la rivière Saabi à Lagweu, exécuté par Saprest Sarl



Construction d'un bloc maternel équipé à Tchi Tchi, dans la commune de Bangou



Réalisation d'une adduction d'eau potable à Balougou.



Travaux de construction d'un dalot double de 1 x 1x7m et 1x1x7m à Baziezie avec aménagement des voies d'accès de 500m de part et d'autre exécuté par MAF Construction

FOCUS

Le festival kebouh pouanieup

KEBOUH POUANIEUP mot à mot signifie "banane des enfants Bangou". La banane dont on parle ici est une espèce de Banane vulgairement appelé « BANANE COCHON ». A l'origine cette banane était destinée à la nutrition des cochons (porcs). Plus tard l'on s'est rendu compte qu'elle était très riche en nutriments surtout pour la croissance des nourrissons. De nos jours, c'est l'espèce de banane la plus prisée surtout pour faire le « tapé tapé ». A Bangou, cette banane permet de faire le piller aux haricots. Elle sert également comme complément pour plusieurs sauces. Il est pratiquement impossible de passer dans une concession à Bangou sans trouver ce bananier. Il est consommé de nos jours jusqu'au-delà de nos frontières et pas seulement par les enfants Bangou, mais par tout le monde. Principale source de revenu pour plusieurs familles de l'ouest Cameroun. Qu'est-ce que le festival kebouh pouanieup ? C'est le festival des arts et de la cul-

ture du peuple Bangou.

Ce festival qui se tient tous les deux ans est l'occasion pour les populations du groupement Bangou d'exhiber leurs us et coutumes. A cette occasion, tous les ressortissants Bangou du Cameroun et de la diaspora se retrouvent autour de leur chef, sa majesté le Roi TAYO II Marcel pour échanger par rapport au fonctionnement du village et de se projeter pour les années à venir.

Les activités se déroulent pratiquement sur sept jours au cours desquels, il est organisé un mini comice pour la vente des produits issus de l'agriculture et de l'élevage, des séminaires de formation sur les nouvelles techniques agricoles et d'élevage sont organisés, des excursions touristiques, concours de la miss Bangou, des foires gastronomiques, des conférences débats, les dépistages gratuits des maladies cardio-vasculaires, la visite des sites touristiques, etc...



Exposition du «KEUBOUH» lors du festival

L'acte de décès : comment l'obtenir ?

Pour obtenir un acte de décès, il faut déclarer dans un délai d'un mois le décès.

Qui est habilité à faire la déclaration du décès ?

Le chef de famille de la personne décédée, un parent du (de la) défunt(e) ou toute autre personne ayant eu connaissance certaine du décès.

La déclaration des personnes sus indiquées doit être certifiée par deux témoins.

Lorsque cette démarche est respectée, l'officier d'état civil enregistre les informations sur le défunt, le déclarant, les témoins et par la suite un acte de décès est établi.

ANNONCE

Pour l'année 2017, le festival KEUBOUH Pouaniep se tiendra du 02 au 09 décembre 2017 à l'esplanade de la chefferie Bangou.



Programme National de Développement Participatif

Je m'implique dans la vie de ma commune

- ✦ En participant aux activités de la mairie ;
- ✦ En prenant part aux réunions de mon village ;
- ✦ En m'impliquant dans les travaux communautaires ;
- ✦ En payant mes impôts et taxes ;
- ✦ En demandant des comptes aux conseillers municipaux et au maire.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD

BP: 660 Yaoundé-Cameroun • Tél. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663

Email: pndp@pndp.org • Site web : www.pndp.org



WORLD BANK GROUP

